

Voyages-sncf.com victime d'une attaque par phishing

On l'a dit, les attaques par phishing [sont de plus en plus nombreuses](#) et ne visent plus seulement les banques. La France n'est pas le pays le plus touché par ce type d'escroquerie en ligne, mais les offensives des pirates se multiplient.

Ainsi, le *Figaro* révèle que le site de vente en ligne de la Sncf (voyages-sncf.com) a été récemment victime d'une attaque par hameçonnage. Un faux mail aux couleurs de l'entreprise, bien réalisé (en français) a été envoyé en masse aux internautes leur demandant (comme d'habitude) de transmettre leurs coordonnées bancaires suite à un problème informatique à travers un vrai-faux site Web.

Envoyé des Bahamas, ce mail a été 'tracé' par le Certa, le Centre d'expertise gouvernemental de réponse et de traitement des attaques informatiques, suite à des plaintes de clients de la Sncf.

L'attaque aurait été tuée dans l'oeuf. « *Le pirate a été retrouvé dans la nuit et aucune saisie de compte bancaire n'a été effectuée* », déclare au quotidien un responsable de voyages-sncf.com. Ce dernier rappelle que le site, ni les banques d'ailleurs, ne demandent de coordonnées bancaires par mail.

D'après l'Anti-Phishing Group, le nombre d'attaques par phishing (le cybercriminel essaye d'envoyer un internaute se logger sur un faux site copiant par exemple l'URL d'une banque) a été multiplié par 100 sur la même période.

Aux USA, la perte annuelle liée au phishing est estimée à **50 milliards de dollars** (chiffres de la FTC, Federal Trade Commission).

Enfin, d'après le ministère de l'Intérieur britannique, l'hameçonnage a fait perdre **3,2 milliards de dollars** à l'économie du pays.